

Avis voté en plénière du 29 avril 2015

Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« Nous sommes le 21 mai 2060, j'ai 76 ans aujourd'hui. Depuis 10 ans, la France connaît de fortes périodes de chaleur et subit de nombreux dégâts à cause du réchauffement climatique et de la montée des eaux.

Je me rappelle des travaux portés tout au long de cette année en préparation de la COP 21. Il avait fallu convaincre, convaincre et encore convaincre que le modèle de développement dans lequel nous vivions n'était plus le bon.

Acheter toujours plus de produits, au moindre prix, le dernier Smartphone, le dernier objet connecté, sans se soucier de son impact environnemental, produire toujours plus d'énergie. Nous étions au cœur de la société de consommation et nous ne cessions de dire que nous étions au pied du mur.

En décembre il y a eu la COP 21, nous sommes parvenus à un accord mais il n'était pas très ambitieux, les intérêts égoïstes des États et des marchés économiques ont primé sur l'intérêt général et celui des générations futures. »

Pour que cette histoire ne se réalise pas nous devons dès maintenant changer ! Soyons le changement que nous voulons pour le monde, ainsi que le disait Gandhi. Ce n'est pas être idéaliste que de vouloir lutter contre le réchauffement climatique c'est juste être conscient que les ressources de notre planète sont épuisées et que nous devons tout mettre en œuvre pour permettre à nos enfants et petits-enfants de pouvoir y vivre pleinement.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue donc ces deux avis qui permettent à notre assemblée de s'inscrire dans la mobilisation globale pour la Conférence de Paris et qui viennent par ailleurs clore une mandature qui a vu les enjeux environnementaux prendre une place croissante.

Ces travaux soulignent les enjeux de mobilisation autour de la conférence de Paris 2015, et il nous semble qu'ils sont effectivement cruciaux. Nous devons profiter de la dynamique créée par la COP 21 pour rassembler les acteurs français et maintenir leur mobilisation.

Si la société française est de plus en plus consciente de l'enjeu climatique, nos travaux montrent bien que le climat demeure un sujet complexe et éloigné des préoccupations quotidiennes. Les enfants et les jeunes, présents hier, nous l'ont rappelé : dans une société de l'immédiateté, il nous est difficile d'envisager le temps long et de sortir de nos zones de confort.

Pourtant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est l'affaire de tous ; elle impliquera des évolutions profondes de nos modes de vie, de consommation et de production. Le travail de sensibilisation doit se poursuivre, notre groupe souscrit pleinement à l'objectif d'accompagnement du changement. Celui-ci doit commencer dès l'enfance et se poursuivre tout au long de la vie comme le rappelait l'avis sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le CESE recommande de densifier le contenu « changement climatique » des programmes scolaires et d'inclure cette dimension dans la formation des enseignants. Les réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable ont également toute leur place dans la structuration de la montée en puissance des enjeux climatiques.

Les avis soulignent l'urgence d'une politique ambitieuse et contraignante et rappellent l'objectif de partage équitable des efforts, autour des principes de responsabilité commune et différenciée et de solidarité financière en direction des pays en développement, notamment en respectant les engagements concernant l'abondement du Fonds vert. À cet égard, le CESE propose notamment la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières, ce que nous appuyons fortement.

Notre groupe salue en particulier la mise en évidence de l'imbrication des politiques. La lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre la pauvreté vont de pair. Aussi, le défi climatique doit être totalement intégré aux politiques d'aide au développement. Notre assemblée se déclare favorable à un appui technique et administratif aux pays en développement qui leur permette de dégager par eux-mêmes leurs propres sources de financement, appui qui doit s'intégrer dans une action plus large de lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscale. Nous apportons tout notre soutien à cette affirmation forte.

Nous nous félicitons de voir affirmé dans les travaux de notre assemblée que la lutte contre le changement climatique ne se fera pas sans un changement radical de modèle de développement et de financement international.

Notre système financier actuel, déconnecté de l'économie réelle et reposant sur des exigences de rentabilité immédiate, rend impossibles les investissements nécessaires à la transition vers une économie sobre en carbone et en ressources naturelles. Il y a un problème de compatibilité idéologique entre la lutte contre le changement climatique et le modèle économique dominant. Si nous poursuivons notre consommation d'hydrocarbures au rythme actuel, nous aurons brûlé avant 2030 de quoi émettre suffisamment de CO₂ pour réchauffer la Terre de plus de 2°C. Nous, acteurs de la société civile, devons, comme le rappelle l'avis, nous engager dans une dynamique de désinvestissement financier dans les énergies fossiles. La responsabilité n'est pas seulement celle des entreprises d'hydrocarbures mais notre responsabilité à tous au regard des placements financiers que nous faisons, soit individuellement, soit au nom de notre organisation.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, porteur des espoirs de toute une génération de voir la Conférence de Paris initier une réelle révolution, a voté en faveur de ces deux avis.